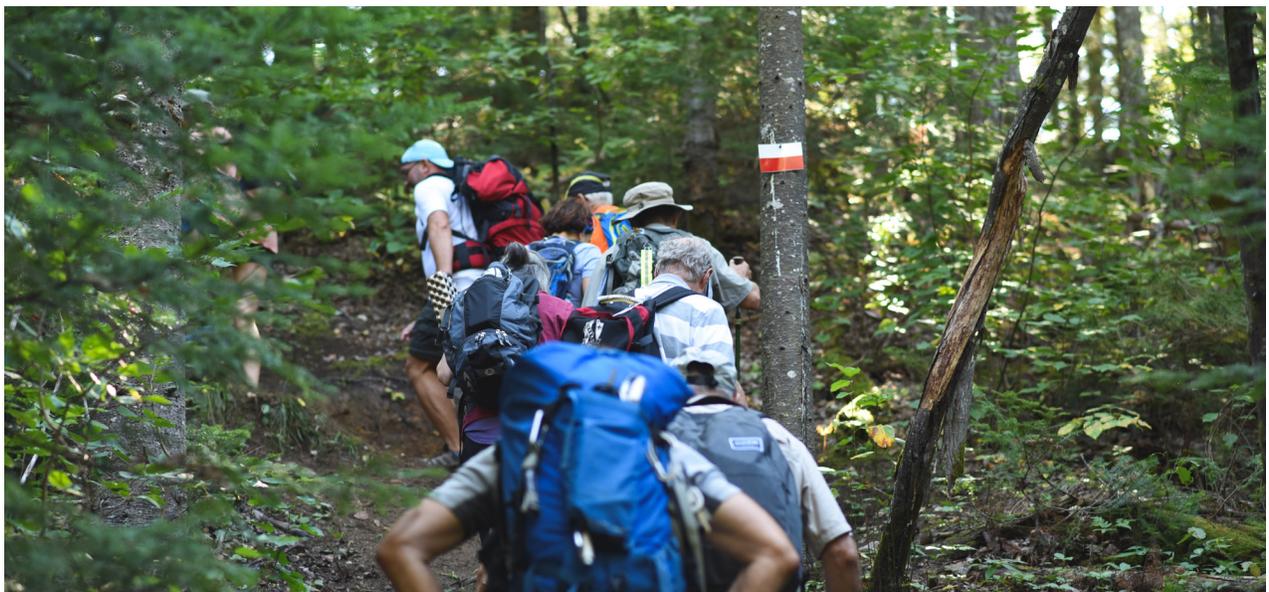




RANDO QUÉBEC

PRÉSENTATION DE L'ADHÉSION

À partir du 1er décembre 2020, tous les membres des clubs de marche souscrivant au programme d'assurances proposé par Rando Québec devront devenir des membres individuels de Rando Québec en payant une cotisation minimale de 10 \$.



QUI EST RANDO QUÉBEC?

Rando Québec, aussi connu sous le nom de fédération québécoise de la marche, est un organisme sans but lucratif qui œuvre, depuis 1978, à faire la promotion de la randonnée pédestre et de la raquette à travers le Québec en fournissant des outils à toutes les personnes actives dans le développement de la marche à travers la province. La mission de Rando Québec est d'assurer le développement et la pérennité de la randonnée pédestre et de la raquette au Québec par la création de services et de produits destinés aux adeptes de ces activités, ainsi qu'aux gestionnaires de sentiers.

Ainsi, il est de notre rôle fondamental de fédérer et de représenter les clubs de marche du Québec et de leur proposer des services qui répondent à leurs besoins. Votre club s'est engagé auprès de Rando Québec et démontre la volonté de valoriser la pratique de l'activité de manière qualitative et sécuritaire.

Pour en savoir plus sur notre mission, nos actions et nos programmes, rendez-vous sur notre site Web!

[En savoir plus](#)

POURQUOI UNE AUGMENTATION DE 10 \$ SUR VOTRE COTISATION AU CLUB ?

À l'image d'autres fédérations de sports, loisirs et plein air, Rando Québec souhaite regrouper les membres des clubs de marche au sein d'une même communauté. Ce regroupement a pour vocation d'outiller les adeptes de randonnée pédestre, mais permet aussi de maintenir les services offerts aux clubs de marche. En effet, par le biais de votre contribution financière en devenant membre de votre club affilié à Rando Québec, vous participez activement à soutenir la pratique et le développement de nos sentiers, de la marche et de la randonnée pédestre au Québec.

De plus, votre club de marche a souscrit au programme d'assurances proposé par Rando Québec. Les assurances administrateurs et dirigeants, ainsi que responsabilité civile sont nécessaires pour protéger le club et ses membres dans leurs activités. Le programme offert par Rando Québec répond aux besoins et à la réalité de la pratique et est proposé à un tarif très préférentiel.

Le courtier d'assurances BFL Canada qui régit ce contrat a changé ses conditions de validité en 2020 et il demande désormais que tous les membres des clubs de marche soient eux-mêmes membres individuels de la fédération, soit de Rando Québec. En demandant de remplir cette condition, le courtier s'assure de réduire les risques inhérents à la pratique.

Après avoir entendu tous les clubs de marche, Rando Québec a décidé de fixer le tarif à 10 \$, soit un tarif plus accessible que l'adhésion complète à Rando Québec de 38,50 \$. Ce 10 \$ inclut une assurance accident et sauvetage individuelle qui vous protège partout au Canada lors de vos sorties de randonnée pédestre et de raquette.

[Consulter la police d'assurance accident et sauvetage](#)

+

BON À SAVOIR!

À partir du moment où vous participez à une activité encadrée, c'est votre club qui est responsable légalement. Si vous créez un dommage lors de cette sortie, les recours se feront contre l'organisateur, c'est-à-dire le club.

À SAVOIR

Le club vous demandera également de remplir et de signer un formulaire d'acceptation de partage de vos informations à Rando Québec. Pour les assurances, nous avons besoin de connaître le nom, prénom et date de naissance de chaque membre. Nous vous garantissons que ces informations resteront au sein de notre organisme, ne seront pas partagées et seront protégées.



POUR PROFITER DE TOUS LES AVANTAGES OFFERTS PAR RANDO QUÉBEC

Rando Québec propose des adhésions individuelles à toute personne souhaitant soutenir sa mission et profiter de nombreux avantages pour sa pratique de la randonnée. Vous pourriez donc profiter de l'offre complète de membre Randonneur ou membre Randonneur-Lecteur.

VOS AVANTAGES

- Accès à la revue Rando Québec en ligne et/ou en version papier
- Rabais chez nos partenaires spécialisés en équipement, nourriture, vêtements, sorties organisées
- Assurance accident et sauvetage



BON À SAVOIR!

En choisissant l'adhésion Randonneur-Lecteur, vous profitez d'un rabais de 10 \$ avec le code promotionnel fourni par votre club de marche.

L'adhésion Randonneur-Lecteur est à 38,50 \$ pour un an et comprend tous ces avantages dont l'envoi de notre revue Rando Québec chez vous 4 fois par an.

L'adhésion Randonneur est à 27,50 \$ pour un an et comprend tous ces avantages sauf la revue papier chez vous.

[Pour en savoir plus](#)

[Pour s'inscrire](#)

Après l'adhésion, n'oubliez pas de fournir un justificatif à votre club (courriel de confirmation ou carte de membre numérique). Avec ce justificatif, les 10 \$ de cotisation de base ne vous seront pas demandés car vous serez déjà un membre de Rando Québec.

POUR TOUTE QUESTION,

N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

Laura Tournet, responsable des services à la communauté

info@randoquebec.ca

514 252-3157 poste 3885

